

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & DE SERVICES

Idea Pulse — Site web professionnel & services associés

En vigueur au juin 2026 — Version mise à jour

Client : TBM Construct | Grand Route 163, 4610 Beyne-Heusay / Queue-du-Bois

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services (ci-après « CGV ») régissent exclusivement la relation contractuelle entre IDEA PULSE LLC et TBM Construct, entreprise de terrassement et d'aménagements extérieurs située Grand Route 163, 4610 Beyne-Heusay (ci-après « le Client »), pour la fourniture du site web professionnel et des services associés décrits ci-après. L'acceptation des présentes CGV est réalisée par le versement du premier paiement mensuel, qui vaut acceptation pleine et entière, sans nécessité de devis ou de bon de commande signé séparément. Cette acceptation a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

Idea Pulse LLC, société de droit américain, dont le siège social est situé au 1209 Mountain Road PL NE, Ste N, Albuquerque, NM 87110, États-Unis, immatriculée sous le numéro ID 0008049307, ci-après désignée « Idea Pulse » ou « le Prestataire ». Idea Pulse conçoit, développe et héberge des sites web professionnels et outils numériques sur mesure pour des clients indépendants et PME.

ARTICLE 2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toute souscription, utilisation ou accès au site web et aux services fournis par Idea Pulse au Client, quels que soient les modules ou options associés. Elles prévalent sur tout autre document, condition ou clause contraire émanant du Client, sauf accord écrit et exprès d'Idea Pulse.

ARTICLE 3. BÉNÉFICIAIRE — CLIENT PROFESSIONNEL

Les services fournis par Idea Pulse sont strictement réservés à des clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité commerciale. Le Client (TBM Construct) est seul responsable du paiement, de l'utilisation du site et du respect des présentes CGV.

ARTICLE 4. DESCRIPTION DES SERVICES

Dans le cadre de l'offre souscrite, Idea Pulse s'engage à fournir au Client les services suivants :

- Un site web professionnel sur mesure (vitrine + simulateur de prix interactif), responsive et optimisé pour les moteurs de recherche (SEO local) ;
- La configuration du nom de domaine et la mise en place du certificat SSL ;
- Un hébergement cloud sécurisé avec sauvegarde automatique ;
- La maintenance technique, les mises à jour de sécurité et la surveillance de disponibilité ;
- Un support technique pour toute demande de modification du site (texte, photos, contenu des services) ;
- La mise en ligne effective du site dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date du premier paiement mensuel.

Idea Pulse se réserve le droit de faire évoluer les fonctionnalités du site sans obligation de maintien à l'identique, sous réserve de ne pas en altérer l'utilité principale.

ARTICLE 5. ACCÈS CONFIEÉS PAR LE CLIENT

Le Client accepte de fournir à Idea Pulse les accès nécessaires à l'exécution des services convenus, notamment l'accès au nom de domaine, à l'hébergement et, le cas échéant, au compte Google Business Profile de TBM Construct. Idea Pulse s'engage à utiliser ces accès

exclusivement dans le cadre des prestations convenues, à ne jamais les divulguer à des tiers non autorisés, et à les restituer ou les supprimer dans un délai de sept (7) jours calendaires à compter de la résiliation.

ARTICLE 6. FORMATION DU CONTRAT

Le contrat est réputé formé à la date du premier paiement effectué par le Client, qui vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV, engagement ferme et définitif. Aucun devis ou bon de commande signé n'est requis : le premier paiement tient lieu de signature des présentes CGV.

ARTICLE 7. DÉLAI DE MISE EN LIGNE — DURÉE — ENGAGEMENT

Le développement et la mise en ligne du site débutent dès réception du premier paiement et sont réalisés dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

Le Client ne souscrit à aucune durée d'engagement minimale et peut résilier le contrat à tout moment, dans les conditions de l'Article 8.1.

Idea Pulse s'engage, pour sa part, à maintenir le site et les services actifs pendant une durée minimale de douze (12) mois à compter de la date du premier paiement (ci-après « la Période d'Engagement »). Pendant la Période d'Engagement, le tarif mensuel convenu est garanti et bloqué, conformément à l'Article 9.2.

L'engagement de durée pris par Idea Pulse au titre du présent article ne fait obstacle ni à une résiliation immédiate pour faute du Client dans les conditions de l'Article 8.2, ni à une suspension des services dans les conditions de l'Article 10, ni à une suspension des obligations d'Idea Pulse en cas de force majeure dans les conditions de l'Article 11.

À l'expiration de la Période d'Engagement, et en l'absence de résiliation, le contrat se poursuit sans durée minimale, Idea Pulse retrouvant l'entière liberté de résilier le contrat à tout moment dans les conditions de l'Article 8.3.

ARTICLE 8. RÉSILIATION

8.1 Résiliation à l'initiative du Client

Le Client peut résilier le contrat à tout moment, sans préavis ni pénalité, y compris avant le terme de la Période d'Engagement visée à l'Article 7. La résiliation prend effet à la fin du mois en cours au moment de la demande. Le mois en cours reste intégralement dû, quelle que soit la date de résiliation dans le mois. Aucun remboursement prorata temporis ne sera effectué.

8.2 Résiliation pour faute, à l'initiative d'Idea Pulse

Nonobstant l'engagement de durée visé à l'Article 7, Idea Pulse se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit, à tout moment, sans préavis ni indemnité, en cas de :

- Non-paiement persistant au-delà de trente (30) jours après l'échéance ;
- Manquement grave ou répété aux présentes CGV ;
- Utilisation du site à des fins illicites ;
- Fourniture d'accès frauduleux ou non autorisés.

8.3 Résiliation à l'initiative d'Idea Pulse à l'issue de la Période d'Engagement

À l'expiration de la Période d'Engagement de douze (12) mois visée à l'Article 7, Idea Pulse peut résilier le contrat à tout moment, à sa seule discrétion et sans avoir à justifier d'un motif, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours adressé au Client par tout moyen écrit (e-mail compris). Cette résiliation n'ouvre droit, au profit du Client, à aucune indemnité ou compensation.

Si la date d'effet de la résiliation intervient en cours de mois, le Client bénéficie d'un remboursement prorata temporis correspondant à la période non utilisée du mois entamé.

8.4 Restitution des accès et export des données

À la date effective de résiliation, quelle qu'en soit la cause, Idea Pulse restitue ou supprime l'ensemble des accès confiés par le Client dans un délai de sept (7) jours calendaires. Le Client dispose de quinze (15) jours pour exporter le contenu de son site (textes, photos) via les outils mis à disposition. Passé ce délai, Idea Pulse ne sera plus tenue de les conserver.

ARTICLE 9. PRIX — PAIEMENT — RÉVISION DES TARIFS

9.1 Tarif et facturation

Le tarif mensuel applicable est de 350 € hors taxes, sans frais de mise en place (setup). La facturation est effectuée mensuellement à la date anniversaire du premier paiement.

9.2 Tarif bloqué — Indexation

Le tarif est garanti et bloqué pendant les douze (12) premiers mois du contrat. Au-delà, il pourra être révisé annuellement sur la base de l'indice santé belge, avec notification écrite trente (30) jours avant entrée en vigueur.

9.3 Modalités de paiement

Les factures sont payables dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires à compter de leur date d'émission.

9.4 Retard de paiement

En cas de retard, toute somme non réglée portera des intérêts de retard au taux annuel de 12 %, de plein droit et sans mise en demeure. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera en outre exigible au titre des frais de recouvrement.

ARTICLE 10. SUSPENSION DES SERVICES

En cas de non-paiement supérieur à trente (30) jours ou de manquement contractuel grave du Client, Idea Pulse peut suspendre immédiatement l'accès au site et aux services, sans préavis et nonobstant l'engagement de durée visé à l'Article 7. La suspension ne suspend pas l'obligation de paiement du Client.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

Idea Pulse ne pourra être tenue responsable d'un manquement à l'engagement de durée visé à l'Article 7, ni de tout retard ou inexécution de ses obligations, résultant d'un cas de force majeure, entendu au sens large comme tout événement échappant à son contrôle raisonnable : panne ou défaillance d'un sous-traitant technique ou d'un hébergeur, catastrophe naturelle, cyberattaque, panne d'infrastructure internet, décision administrative ou réglementaire, grève, ou tout autre événement imprévisible et insurmontable. Dans une telle hypothèse, les obligations d'Idea Pulse sont suspendues pour la durée de l'événement, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client à ce titre.

ARTICLE 12. CONTENU DU SITE — RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le Client (TBM Construct) est seul responsable des contenus publiés sur son site (descriptions de services, photos de chantiers, tarifs indicatifs du simulateur, etc.). Il garantit leur conformité aux législations en vigueur, notamment en matière de droit de la construction et de protection des consommateurs en Belgique. Idea Pulse ne pourra être tenue responsable des contenus publiés, d'erreurs descriptives ou de litiges entre le Client et ses clients finaux.

ARTICLE 13. RESPONSABILITÉ — LIMITATION

Idea Pulse ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement, interruption ou perte de données. Le site est fourni sans garantie de performance ou de résultat commercial. La

responsabilité d'Idea Pulse est plafonnée au montant de la mensualité perçue au titre du mois concerné.

Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas en cas de dol, de faute intentionnelle, ou de faute lourde imputable à Idea Pulse.

ARTICLE 14. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le Client décharge Idea Pulse LLC, ses dirigeants, employés, partenaires et sous-traitants de toute responsabilité liée à l'utilisation du site, aux contenus publiés, et aux transactions ou devis générés via le simulateur de prix, dans la mesure permise par la loi applicable et sous réserve du dol, de la faute lourde ou de la faute intentionnelle d'Idea Pulse.

ARTICLE 15. SOUS-TRAITANCE

Idea Pulse peut sous-traiter tout ou partie des missions à des tiers. Les partenaires et sous-traitants ne peuvent être tenus responsables en cas de litige entre Idea Pulse et le Client.

ARTICLE 16. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Idea Pulse détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs au code, aux templates et aux outils techniques utilisés pour développer le site (incluant le simulateur de prix). Le Client bénéficie d'un droit d'usage limité, non exclusif et non transférable, pour la durée du contrat. Les contenus propres au Client (textes, photos de chantiers, logo, informations TBM Construct) restent sa propriété exclusive.

ARTICLE 17. PROTECTION DES DONNÉES — RGPD

Idea Pulse agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD pour les données collectées via le site (formulaire de contact, simulateur). Le Client est seul responsable de la conformité des traitements vis-à-vis de ses utilisateurs finaux. Idea Pulse s'engage à ne pas céder les données du Client à des tiers à des fins commerciales.

Le site est hébergé auprès du prestataire Hostinger, qui dispose de centres de données situés dans l'Union européenne. Idea Pulse s'engage à sélectionner un centre de données situé dans l'Union européenne pour l'hébergement des données du Client. Si un transfert de données hors de l'Espace Économique Européen devait néanmoins intervenir, Idea Pulse s'engage à mettre en place les garanties appropriées prévues par le RGPD, notamment les clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne. Idea Pulse s'engage par ailleurs à notifier le Client de toute violation de données à caractère personnel dans un délai de soixante-douze (72) heures après en avoir eu connaissance, et à ne recourir qu'à des sous-traitants ultérieurs offrant des garanties de sécurité et de confidentialité équivalentes à celles prévues par les présentes CGV.

ARTICLE 18. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à traiter comme strictement confidentielles toutes les informations communiquées dans le cadre du contrat, y compris les accès, données clients et informations commerciales. Cette obligation survit à la résiliation pendant trois (3) ans.

ARTICLE 19. RÉFÉRENCES COMMERCIALES ET MARKETING

Le Client autorise expressément Idea Pulse à utiliser le nom et le logo de TBM Construct ainsi que des captures d'écran du site déployé à des fins de communication et de promotion, sans limitation de durée ni contrepartie financière.

ARTICLE 20. DROIT APPLICABLE — JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont régies par le droit de l'État du Nouveau-Mexique (États-Unis). En cas de litige non résolu amiablement dans un délai de trente (30) jours, les tribunaux compétents du Nouveau-Mexique seront seuls habilités à connaître du litige.

ARTICLE 21. DISPOSITIONS FINALES

La nullité éventuelle d'une clause n'affectera pas la validité des autres dispositions. Toute modification devra faire l'objet d'un avenant écrit signé par les deux parties.

En effectuant son premier paiement, le Client (TBM Construct) déclare avoir lu, compris et accepté sans réserve l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et de Services.